

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne : 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LAGROIX

Abonnements : Tunis-Constantine 10 fr.
France 12 - Etranger 18 fr.

Etranges manœuvres autour de nos salines

Sous ce titre, Paul Lafitte, dans le « Petit Matin » croit voir dans l'adjudication de la saline de Zarzis, par le Service des poudres de la Métropole, une main-mise sur une richesse qui appartient sans conteste possible à la Tunisie.

Notre confrère « La Petite Tunisie » signale à juste raison une singulière annonce parue dans certains journaux de France, dans un coin, en petits caractères, comme si l'on voulait satisfaire à certaines obligations légales de publicité, mais en s'efforçant de faire que personne ne s'en aperçoive.

Cette annonce est relative à l'adjudication, à Saint-Chamas, le 30 novembre 1928, de l'affermage d'un salin, d'une usine à potasse et à brôme près Zarzis (Tunisie) pour 15 ans. Renseignements, Poudrerie Saint-Chamas.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Un salin à Zarzis est un bien domaniale tunisien, ne peut être mis en « adjudication » que par les soins du Gouvernement tunisien, et au profit du Trésor tunisien.

Si quelque ancien prébendier a réussi à mettre la main sur un bien appartenant à la collectivité, ce prébendier, fût-il une administration métropolitaine, n'a nullement le droit de le mettre en adjudication.

Il y a déjà eu autour des gisements salins de Zarzis comme d'ailleurs d'autres gisements salins de Tunisie de vilaines manigances. Il ne s'agit pas de les continuer.

L'adjudication de ces salins ne peut être faite légitimement que par et pour le Gouvernement tunisien. L'Administration du Protectorat, une fois de plus alertée par la Presse, a pour devoir immédiat d'intervenir contre la mise en adjudication d'un bien tunisien par un autre que lui.

Quand cette adjudication aura été faite en Tunisie et par la Tunisie, que l'Administration métropolitaine veuille discuter avec l'adjudicataire de l'exploitation de l'achat éventuel ou de la location par celui-ci de certaines installations faites naguère dans cette région et d'un matériel considérable, mais inactif et livré à la rouille, c'est affaire entr'eux; mais, encore une fois, l'adjudication du fonds ne peut être faite qu'au nom de la Tunisie et par ses mandataires autorisés.

Nos gisements de sel sont actuellement l'objet de furieuses convoitises. On voudrait faire passer pour une somme infime celui de Zarzis, qui est d'une extrême richesse, entre les mains d'un compère.

Si cette mauvaise action s'accomplit au détriment de la Tunisie, le public devra se souvenir que nous l'avons dénoncé à temps pour que le Gouvernement tunisien, intervienne et l'empêche, car d'ici au 30 novembre il peut parfaitement agir, et il doit agir.

Nous ne pouvons que nous associer à sa conclusion avec l'espoir que tous nos confrères se joindront à nous pour réclamer des éclaircissements sur cette affaire, et qu'un délégué au Grand Conseil voudra bien la porter devant cette assemblée, car nous n'avons pas trop de nos ressources pour faire face aux charges de jour en jour croissantes.

La « Tunisie Française » reproduit notre article se réservant de s'enquérir du bien-fondé de nos récriminations, et elle promet de donner le résultat de son enquête.

Mais la « Dépêche Tunisienne » y va de sa douche sans nous dire à quel moment le Gouvernement tunisien a abandonné à la Métropole un gisement de cette importance qui s'étend sur 15.000 hectares environ. Le sel qu'on y recueille est plus riche que celui de nos divers marais salants et plus facile à travailler, aussi l'a-t-on dénommé **Sebkhaïte** :

« Ainsi que nous l'annonçons en juin, dit notre doyen, les usines à brôme de Zarzis vont, sans doute, reprendre bientôt leur activité des derniers temps de la guerre. Leur sort a été lié à celui du sel et de la potasse, de façon à présenter une entreprise suffisamment rémunératrice pour que les gros capitaux

soient attirés. Une demi-douzaine de forts groupements financiers s'intéressent déjà à l'affaire, et il y a tout lieu de supposer que l'adjudication, fixée par le Gouvernement français au 30 novembre prochain, sera très disputée.

« Avec sa jeune forêt d'oliviers, qui compte plus d'un demi-million de pieds, Zarzis a pris un rang honorable parmi les grandes régions agricoles; il est permis d'espérer que cette ville prendra également une place marquante dans l'industrie. »

Parfait, mais encore, pourquoi est-ce le Gouvernement français qui loue cette saline ? Est-ce que M. Poincaré nous a abandonné le bon de notre or pour faire ce riche cadeau ?

Comme le dit le « Petit Matin » on chuchote beaucoup de choses sur cette adjudication, dont le moins que l'on puisse dire, c'est que tout y semble louche :

- 1° La publicité très réduite;
- 2° La mise à prix dérisoire 5.000 fr., des bâtiments et de l'outillage qui ont coûté des centaines de milliers de francs;
- 3° Le délai imparti 45 jours pour étudier l'affaire, la visiter et faire acte de candidat, mais auparavant, il fallait dénicher l'annonce, aussi réduite que possible, comme si on ne tenait pas à donner de la publicité à cette grosse adjudication.

Mais en publiant notre article, nous voulions surtout protester contre la main-mise par la Métropole d'une richesse qui appartient à la Tunisie, et dont elle doit seule tirer profit; ce n'est pas une saison parce qu'au cours de la guerre la Tunisie l'a mise à la disposition de la mère-patrie, pour que celle-ci s'en déclare propriétaire.

Pour l'édification de nos lecteurs, nous tenons à publier l'affiche que le service des poudres a fait parvenir aux chefferies et aux Chambres de Commerce de Tunisie.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Guerre - Service du Génie
CHEFFERIE DE GABÈS (PLACE DE ZARZIS)

SERVICE DES POUDRES ADJUDICATION

Par voie de concours de l'affermage des installations d'Am-es-Serab (près de Zarzis-Tunisie), de Zarzis-Port et du droit de pompage des eaux de la Sebkha-el-Melah en vue de l'extraction des sels de ladite Sebkha.

Le public est prévenu que le 30 novembre 1928, à 9 heures, il sera procédé à la Poudrerie de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) à l'adjudication par voie de concours, pour une période de quinze années, de l'affermage des installations d'Am-es-Serab (près de Zarzis-Tunisie, de Zarzis-Port, et du droit de pompage des eaux de la Sebkha-el-Melah, en vue de l'extraction des sels de ladite Sebkha.

Le rendement de l'usine est susceptible d'atteindre une production de :
150.000 tonnes de sel marin comestible;
2.400.000 unités de k2 O; 200 tonnes de brôme.

Les redevances afférentes à la location comporteront :

Une redevance superficielle annuelle forfaitaire de 5.000 francs; une redevance qui résultera de l'adjudication par tonne de sel marin exporté par kilo de brôme fabriqué par unité de k2 O produit.

Les personnes qui désireront concourir à cette adjudication devront produire au Directeur de la Poudrerie de Saint-Chamas deux mois et demi avant l'adjudication, c'est-à-dire pour le 15 septembre 1928, les pièces nécessaires, pour leur admission à l'adjudication, savoir :

- 1° Déclaration d'intention de participer à l'adjudication;
 - 2° Certificat de nationalité française ou tunisienne;
 - 3° Certificat de non faillite délivré pour les Candidats résidant en France par le Président du Tribunal de Commerce, pour les Candidats français ou tunisiens résidant en Tunisie par le Président du Tribunal de 1^{re} Instance du lieu de leur résidence;
 - 4° Justification des ressources suffisantes pour mener à bonne fin l'exploitation, et production de toutes références techniques et finances utiles.
- Les personnes admises à concourir se-

ront avisées par le Service des Poudres un mois et demi avant la date de l'adjudication, leurs soumissions devront parvenir, sous pli recommandé, sous double enveloppe, au plus tard à Monsieur le Directeur de la Poudrerie de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), le 29 novembre 1928.

Les concurrents peuvent se rendre compte de la consistance des installations, objet de la location, sur place après autorisation du Ministère de la Guerre (Service des Poudres).

Le cahier des Charges et les pièces relatives à l'adjudication sont déposés :
Au Ministère de la Guerre (Service des Poudres, Paris).

A la Poudrerie de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).

A la Direction des Travaux publics à Tunis;

Aux Chefferies du Génie de Gabès, Tunis, Bizerte, Alger, où l'on peut en prendre connaissance tous les jours, dimanches et jours fériés exceptés, de 9 à 11 heures et de 15 h. à 17 heures.
St-Chamas, le 30 juillet 1928.

Le Directeur de la Poudrerie par intérim,
Signé : CLAVIER.

A Gabès, le 20 juillet 1928.
Le Chef de la Chefferie de Gabès,
Signé : COLLON.

Pour conclure et démontrer l'importance de ce salin nous n'avons qu'à puiser dans l'« Industrie minière en Tunisie » par M. Louis Berthon, ingénieur principal, chef du service des mines, les renseignements suivants :

« Étant donnée la pénurie de sels de potasse en France pendant la guerre, l'idée vint de les extraire des eaux résiduaires de la fabrication du brôme. On constata alors que la concentration des eaux-mères de la Sebkha donnait des produits très différents de ceux provenant de la concentration des eaux-mères de marais salants et que, en particulier, au lieu d'obtenir comme dans les salines un « sel d'été » difficile à usiner on recueillait un sel plus riche et beaucoup plus facile à travailler qui a été appelé la Sebkhaïte ».

« L'eau de la Sebkha doit ses propriétés particulières qui favorisent la séparation du potassium sous forme de Sebkhaïte à sa richesse en chlorure de magnésium. »

J. S. P.

BULLETIN

L'acte d'Algésiras a bon dos

Le « Petit Casablancais » nous la baille belle quand il dit que « l'accord entre les exploitants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc n'est pas facile à réaliser, parce que nous n'avons pas, de par l'acte d'Algésiras, la liberté absolue d'imposer au Maroc la réglementation qui conviendrait.

« Mais l'Office Chérifien n'a pas l'intention de nuire aux autres producteurs de l'Afrique du Nord et on peut dire que la lutte qu'il a entreprise contre les phosphates des Etats-Unis à haute teneur absorbe suffisamment son activité. Ses efforts ont été couronnés de succès; l'Office a touché, pour la première fois l'Afrique du Sud et l'Australie en 1926, les Etats-Unis en 1927, et les exportations dans ces pays augmentent régulièrement.

« Voilà qui ne peut inquiéter outre mesure l'Algérie et la Tunisie, et si l'on tient compte, par ailleurs, de l'accroissement constant de la consommation, on peut conclure à un très brillant avenir pour nos plus solides affaires de phosphates. »

Alors, la guerre ne nous aurait pas donné nos condées franches, et l'acte d'Algésiras tiendrait toujours ?
Cependant, le maréchal Lyautey l'a quelque peu malmené en construisant les chemins de fer du Maroc français avant la ligne de Tanger-Fez.

Nous croyons plutôt que le fameux acte sert aujourd'hui suivant les besoins de la cause.

Si le Maroc le veut bien demain le contingentement donnera tous les apaisements aux exploitations algéro-tunisiennes sans que personne puisse trouver à redire, car le Maroc français est bien li-

bre après tout de limiter sa production si ça lui chante, et nul ne pourrait le contraindre à l'augmenter à l'infini.

S'il n'acquiesce pas, c'est qu'il y trouve son avantage qui passe avant l'intérêt général, et cela on ne peut pas le permettre aussi faut-il dès maintenant arrêter les bases du contingentement, et le plus vite serait le mieux.

Echos et Nouvelles

LE RETOUR DU RESIDENT GENERAL

M. le Résident Général et Mme Lucien Saint sont rentrés à Tunis, où ils ont du « travail sur la planche », comme on dit vulgairement. Madame Lucien avec sa grande et belle Œuvre de l'Enfance et le Ministre avec les devoirs de sa haute charge, car passablement d'affaires sont en suspens depuis son départ, et ce n'est pas son délégué qui aurait pris sur lui la responsabilité de les liquider.

C'est du reste le propre des délégués, pas tous, car nous en avons connu qui prenaient leur rôle au sérieux et agissaient en chefs du Protectorat, responsables de leurs actes devant le Ministre des Affaires Etrangères et le Résident Général.

On aimait mieux cela que d'avoir des soliveaux. Que M. Bonzon ne se fâche pas, car nous ignorons tout de ses actes.

Mais nous lui reprochons d'être resté tranquillement chez lui lorsque se sont produits les deux malheureux accidents de Sidi-bou-Rouis et de Kroussiah-Sahali. Son devoir ne lui commandait-il pas d'aller sur les lieux porter des paroles d'encouragement aux malheureux blessés ou de consolation aux familles des victimes de ces deux accidents terribles ? S'il ne pouvait se déplacer il aurait pu envoyer un attaché civil ou militaire, mais sa présence aurait produit plus d'effet, et lui aurait attiré les sympathies qui lui font défaut dans la Colonie.

Nous le prions de ne pas nous en vouloir de notre franchise, mais nous n'avons jamais pu nous contraindre à dire le contraire de ce que nous pensions, et cela nous a causé souvent un gros préjudice dans nos intérêts; mais d'autres nous en ont su gré, comme feu M. Charles Rouvier, l'un des prédécesseurs de M. Lucien Saint ou M. Blondel, délégué à la Résidence Générale, et d'autres encore, dont nous gardons le souvenir le plus aimable.

LES BENEFICES DE GUERRE

Tout a été dit à leur sujet, et nous n'avons plus rien à y ajouter.

Nous faisons confiance à M. le Résident Général qui prendra la décision qu'il croira la meilleure, et devant laquelle nous nous inclinons tous.

AUX ARRIVEES

M. et Mme Thierry, directeur général de l'Intérieur; M. et Mme Crancier, directeur général des Finances; M. Ducos de la Haille, directeur de la Justice Tunisienne; M. Lescuré, directeur général de l'Agriculture; Labadie, directeur des Domaines; Gitteus, directeur de mines, etc.

A tous meilleurs souhaits d'heureux retour.

A LA CIE FERMIERE DES C. F. T.
Nous avons vu avec un véritable plaisir que l'assemblée extraordinaire du 26 septembre dernier était présidée par M. Marcel Trélat, l'éminent et sympathique président du Conseil d'Administration complètement remis des blessures graves du malheureux accident d'automobile, dont nous avons rendu compte, au cours duquel on eût à déplorer la mort d'une femme de bien entre toutes, Mme Marcel Trélat.

Cette assemblée avait pour but la Cession à l'Union Française Nord-Africaine des terrains que la Compagnie possédait au Belvédère et à Montfleury.

L'assemblée ratifia la Cession, et le Président exprima ses regrets d'avoir été obligé de convoquer les actionnaires pour une si mince affaire.

LE PILORI POUR LES EXPLOITEURS

Ces jours derniers, pendant la grève des inscrits, certaines marchandises, comme le beurre, ont manqué sur la place, et nos bons épiciers n'ont pas raté l'occasion de majorer fortement les prix et ce qui est lamentable, c'est qu'aucun commissaire de police ne soit intervenu pour mettre à la raison ces forbans.

En Espagne, on a rétabli le pilori pour les commerçants trop avides.

Dans la rue la plus passagère on affiche les noms des commerçants convaincus de tromper, soit sur la qualité, soit sur le prix de la marchandise avec la date du flagrante delicto.

Si l'on opérât ainsi, puisqu'il n'y a plus de répression, peut-être arriverait-on à mater la spéculation et à obtenir une marchandise saine et à prix raisonnable.

LE PRIX NOBEL AU D^r NICOLLE

Nous avons appris avec un réel plaisir que le Prix Nobel a été décerné au docteur Nicolle, l'éminent directeur de Notre Institut Pasteur.

Qu'il veuille bien agréer nos félicitations les plus sincères.

OUVERTURE DE LA LIGNE

DE CASABLANCA A MARRAKECH
Cette ligne de 300 kilomètres, dont la construction remonte aux premiers jours de 1925, va être livrée à la circulation ces jours-ci. De grandes fêtes sont projetées à Marrakech, et l'on attend même la venue du Ministre des Travaux publics, l'homme de la Sangha N'goko, bien oubliée aujourd'hui.

Et pourtant elle a été le départ des événements de 1911, de l'envoi du Panther devant Agadir, du voyage de Guillaume II à Tanger et finalement de l'atroce guerre de 1914-1918.

Et cet homme-là fait partie du Gouvernement, et qui plus est du Gouvernement de M. Poincaré.

C'est à n'y rien comprendre.

COMITE DE SECOURS

AUX VICTIMES DU CYCLONE

DES ANTILLES
Nous recevons de M. Martial Merlin, Gouverneur général honoraire des Colonies, un appel en faveur des victimes du cyclone des Antilles, qui a causé 500 millions de dégâts et des pertes de vies par centaines.

Geux de nos lecteurs qui voudront répondre à l'appel du Comité pourront adresser les fonds à la Résidence Générale, qui les fera parvenir au trésor du Comité de secours; leurs noms seront publiés dans les quotidiens.

UN DEUIL DANS LA PRESSE

Gabriel Révoat, collaborateur à différents journaux, le « Journal de Tunis » et le « Petit Matin » et peut-être à d'autres organes, a succombé mercredi matin d'une congestion cérébrale.

C'est un vétéran de la presse tunisienne qui vient de s'éteindre, victime peut-être d'un surmenage, en tout cas, il est mort après avoir travaillé jusqu'à la dernière heure pour nourrir sa famille qui va retrouver désespérée.

En raison de son long labeur, de son passage dans l'Administration, celle-ci s'honorerait de pourvoir sa veuve d'un bureau de tabacs qui l'aiderait à vivre.

Nous nous inclinons devant cette tombe prématurément ouverte, et adressons à sa famille nos condoléances émuës et attristées.

AUX RENTRES

Parmi toutes les rentrées de ces jours derniers, nous mentionnons celles de Mme et M. Bienaimé, directeur de la Compagnie Algérienne en notre ville, qu'un deuil cruel vient de frapper en la personne de leur belle-mère et mère Mme Bienaimé, femme de l'Amiral.

Nous leur réitérons nos condoléances les plus sincères.

LE COLONEL FELICI

Nous saluons avec plaisir le retour de notre ami, le colonel Félici, délégué au Grand Conseil, qu'une grave maladie a retenu près de trois mois en France et nécessité une intervention chirurgicale, qui a parfaitement réussi.

Nous adressons nos bons souhaits de retour à Mme Félici qui est rentrée avec son mari.

UN GRAND MARIAGE MUSULMAN

Lundi dernier, 29 octobre, a été célébré au palais de Khéreddine le mariage de Si Mohammed Beïram, fils du Cheikh-el-Islam, Si Ahmed Beïram, avec Mlle Zaouche, fille de notre ami Si Abd-el-Jellil Zaouche, caïd de Sousse.

A cette occasion une splendide réception a eu lieu au palais de Khéreddine, où toutes les notabilités du pays avaient répondu à l'aimable invitation de Si Ahmed Beïram.

Nous prions les nouveaux mariés d'agréer nos vœux de bonheur et de prospérité.

NAISSANCE

Notre excellent confrère, M. Georges Stevenin, directeur du « Petit Casaban-

cais » est l'heureux père d'une fille, à laquelle nous souhaitons bonheur et santé.

A Mme G. Stevenin et à notre confrère nos sincères félicitations.

RECONNAISSANCE

M. Maurice Corcos reconnaît publiquement que les soins vigiliants du Dr Ghoulita-Houri, de Tunis l'ont guéri d'un grave foroncle sur la lèvre supérieure.

Administration des Habous

AVIS DE VENTE DE RECOLTES D'OLIVES

Il sera procédé, le jeudi 8 novembre 1928, à 10 heures du matin, par voie d'enchères et au plus offrant, au lieu dit « Zalba », Caïdat de Djebéniana, à l'adjudication de la vente de la récolte des olives revenant exclusivement à la fondation Habous Othmana, située dans la région de Zalba.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Agence des Habous de Mahdia.

Le Président des Habous : **HASSEN BARQUETE.**



Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

les trois marques mondiales
J. & Bembaron
5, Rue Es-Sadikia TUNIS
B. - Étant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos sous prix défiant toute concurrence.

COMBATTEZ LE

PALUDISME

et ses conséquences
Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc., par

L'AMALARIOL

en pilules : 6 par jour
L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un **PREVENTIF DE LA MALARIA** et un **EXCELLENT FORTIFIANT**.

Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60

En vente dans toutes Pharmacies
Gros : JASMA, Tunis

RÉCLAME MONSTRE

Lundi 12 Novembre 1928

AU

MAGASIN GÉNÉRAL

TUNIS - 16, 18, 22, Avenue de France, Rues Amilcar, Annibal et Régulus - TUNIS

SUPERBES OCCASIONS aux PRIX UNIQUES de 6, 12, 18, 24 fr.

A nos Rayons de : Ménage, Porcelaine, Faïence, Parfumerie, Jouets, Papeterie, Bonneterie, Tissus, Confections, etc...

Tous les articles seront mis en vente jusqu'à épuisement du Stock, à des prix bien inférieurs à ceux des cours actuels

Profitez de ces occasions qui ne pourront pas être renouvelées

Service de Livraisons par Automobiles assuré en ville, Banlieue et Grande Banlieue

Bardo, Manouba, Ariana, Djebel-Djelloud, Mutuelleville, Franceville, Radès, Saint-Germain, Goulette, Marsa, etc.

Administration des Habous

AVIS

Le public est informé que la mise aux enchères de location des parcelles de l'enclir « Tassala », fixée au 30 octobre courant, est renvoyée sine die.

Le Président des Habous : **HASSEN BARQUETE.**

Maison de Pyrotechnie

Fondée en 1888 Téléphone 1.30

Paonessa Père & Fils

Artificiers
Inventeurs de Projectiles de Guerre
Poursuivants de S.A. la Bay et de la ville de Tunis

Fabrique à Bregal - Magasin de vente : 3, rue de Bregal

Vente et location d'articles d'illumination et de décorations drapeaux français et internationaux de toutes dimensions sur commande, entreprise d'illuminations électriques pour les Fêtes Publiques et privées

TRIBUNES ET STALLS POUR FÊTES

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1re classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Téléphone 553

LEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet

Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0.95

ANIS BERGER

Apéritif anisé
Claude Berger et Cie - Marseille

Administration des Habous

AVIS DE VENTE DE RECOLTES D'OLIVES

Il sera procédé le jeudi 15 novembre courant, à 10 heures du matin, au lieu dit « Garat-el-Henichat », dans l'enclir Othmana, caïdat de Mahdia, à la vente aux enchères publiques des récoltes des olivettes revenant exclusivement à la fondation Othmana, sise à Oued-Béja, El-Mecina et Ithet El-Henichat.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Agence des Habous à Mahdia.

Le Président des Habous : **HASSEN BARQUETE.**

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE

22, rue de Russie - TUNIS

Dépôt de Machines Agricoles.

41, Rue Al Djazira

Grand Hôtel & Hôtel de France

8, rue Léon Roches

TUNIS

Eau courante - Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Souffle du Zéphyr

MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer
Jardin - Terrasse - Eau courante

J. EYMON & Cie, Propriétaires.

Le lait est le plus

concentré

suiss

est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le meilleur

Dépôtaires : 3 rue des Belges - Tunis

Korbous

ouverture 15 Novembre

Le Gérant : **Emile LUMBROSO**

IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS

MÈRES-PERMETTEZ A VOS FILLES

d'essayer cette nouvelle recette pour le teint - Comment elle a aidé cette jeune fille à se marier.



100.000 FRANCS DE GARANTIE

99 femmes sur 100 et des milliers de jeunes filles ont un épiderme sous-alimenté. Nous vous garantissons contre 100.000 francs que la Crème Tokalon, couleur rose, contient des éléments nutritifs spécialement préparés qui, suivant l'affirmation de sommités médicales, peuvent être absorbés par la peau fournissant ainsi des aliments aux cellules et aux tissus vivants - ces éléments nutritifs sont nécessaires à la peau pour qu'elle se débarrasse des rides, des fêlissures de l'âge, d'un teint jaune et fané et pour l'aider à reconstituer les tissus affaiblis. Madame Valderez, qui habite à Marseille, 62, Boulevard Longchamp dit : "Pour plaire à un homme, il faut avoir un teint frais et rose. Je dois mon récent mariage principalement à l'emploi régulier de la Crème Tokalon. Elle m'a aidée en outre à gagner un prix de 10.000 francs". Madame Henriette Charolais, Montchanin (Saône-et-Loire) dit : "La Crème Tokalon m'a rajeunie à un tel point que lorsque je me regarde dans un miroir, je crois avoir de nouveau vingt ans". Appliquez toujours la Crème Tokalon Aliment pour la Peau, Couleur Rose, le soir; et la Crème Tokalon Aliment pour la Peau, Couleur Blanche, non-grasse, le matin. La Crème blanche, non-grasse, rend en outre la poudre invisible et extrêmement adhérente. Nous vous garantissons le succès dans tous les cas, sinon votre argent vous sera remboursé.

TUNISIA PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres cuisine réputée à prix fixe, à la carte, ascenseur. Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis - Bramères et Cie Pres

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française.

Grand Hôtel de France - Premier ordre - L. de Lacroix, propriétaire - Sousses (Tunisie).

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales - Boudars et Nizard - Gros et Demi-Gros - Expédition à l'intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Mercerie Parisienne. - Jacques Bismuth - Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt des gants "Perrin", - aoraplumes "Revel" et parfumerie "Aryos" Furnitures complètes pur oculaires.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero Get Garcia - Téléph 24.17 - 1, Rue Al-Djazira Tunis - Gros - demi gros - det. il.

Belle jardinière - Vêtements et tous ce qui concerne la Toilette pour hommes - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre et 17 Rue d'Italie en face la poste Tunisia

PLACEMENT OR

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement. S'adresser chez M. Ange Naccache, 8, rue d'Alger à Tunis. Téléphone : 10.49.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE : TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX - SOUSSE-MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change. Location de compartiments de

COFFRES - FORTS

DÉPOT DE COLIS



Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance Le meilleur marché de tout TUNIS

Agence Générale d'Assurances LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALEVIE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pilet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. C. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79 Agent Général et Inspecteur de la Cie

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n°197, Potinville n°2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900. Médaille vermeille Concours au Paris 1900

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Française
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

C^{IE} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI, Propriétaire
7, Rue Amilcar - TUNIS
Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine Italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud rond. Téléph. 1.39 - Adresse Télég. : PELLE T. Tunis

L'Huile qui graisse le plus

« Vacuum Mobiloil »

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. Import-Tunis : Téléph. 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann
Agence de TUNIS, Place de Rome

Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants intérêts
Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Gardé de titres - Paiement de coupons - Virements télégraphiques - Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistols automatiques
Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

GARAGE VICTORINE
12, Rue de Vesoul

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances » (27^{ME} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à „OFFICE FRANÇAIS” !

Machines Agricoles R. WALLUT & C^{IE}

Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés
TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS - Tél. 1.74

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Truilleries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marochands, tôles noires et galvanisés
Fil de fer à fourrage 13-14
ENTREPOT : 8, RUE DE PORTUGAL (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia